



REDEVANCES
DOMANIALES
2023

CHARGES LOCATIVES
COMMUNES
& PROPRES AUX
OCCUPANTS TRAVAUX
ET PRESTATIONS



**CHAMBÉRY SAVOIE MONT BLANC
AÉROPORT**

Powered by



REDEVANCES DOMANIALES (€HT)

à/c du 01/01/2023

	UNITE	TARIF €HT
Terrain nu (sans accès piste)	m ² /an	7,56
Terrain nu (avec accès piste)	m ² /an	8,86
Hangars (dont appentis)	m ² /an	82,09
Bureaux ou comptoirs	m ² /an	198,52
Boutique / commerce	m ² /an	234,38
Réserve boutique	m ² /an	143,65
Restaurant	m ² /an	129,83
Restaurant réserve	m ² /an	113,63
Garages, parc à voiture et entrepôts		
Parcs locations voitures	la place / an	217,64
Comptoir de location	forfait / an	1991,49
Modulaire de stockage	forfait / an	702,93
Location de salle de réunion		Sur devis

(Renseignements : accueil de l'aéroport Chambéry Savoie Mont Blanc - 04 79 54 49 54 - accueil@chambery-airport.com)

REDEVANCES DOMANIALES D'EMPLACEMENT POUR AERONEFS BASES (€HT)

à/c du 01/01/2023

TRANCHE DE POIDS (MTOW)	TARIF €HT
Catégorie 1 : P < 300kg	794,95
Catégorie 2 : P < 300kg < P < 500kg	1237,79
Catégorie 3 : P < 500kg < P < 1T	1524,02
Catégorie 4 : P < 1T < 1,5T	1836,17
Catégorie 5 : P < 1,5T < P < 2,5T	3179,81
Catégorie 6 : P > 2,5 (la tonne)	1694,68

Les redevances domaniales d'emplacement sont calculées d'après le poids maximum au décollage porté sur le certificat de navigabilité de l'aéronef (ou sur le registre VERITAS).

CHARGES LOCATIVES, TRAVAUX ET PRESTATIONS

à/c du 01/01/2023

CHARGES COMMUNES HORS AEROGARE

	UNITE	TARIF €HT
Participation aux charges d'entretien des espaces verts et des voies de circulation <i>(Forfait basé sur les coûts N-1 et repartis sur la base des surfaces (batis et non batis) occupées)</i>	m ² /an	2,03

CHARGES COMMUNES AEROGARE

	UNITE	TARIF €HT
Participation aux charges de nettoyage de l'aérogare proratisée par rapport aux surfaces occupées <i>(Forfait basé sur les consommations N-1 et repartis sur la base des surfaces occupées)</i>	m ² /an	16,91
Participation aux charges d'énergie (électricité, chauffage), et d'eau de l'aérogare <i>(Forfait basé sur les consommations N-1 et repartis sur la base des surfaces occupées)</i>	m ² /an	au réel

CHARGES PROPRES AUX LOCAUX OCCUPÉS

	UNITE	TARIF €HT
Electricité <i>(Au réel des coûts constatés)</i>		au réel
Eau <i>(Au réel des coûts constatés)</i>		au réel
Chauffage <i>(Au réel des coûts constatés)</i>		au réel
Boîte postale <i>(Forfait)</i>	U	116,65
Téléphone <i>(Au réel des coûts d'abonnement et de consommation de l'opérateur)</i>		au réel
Locataire compteur et frais de branchement <i>(Au réel des coûts du prestataire)</i>		au réel
Mise en place et entretien des extincteurs <i>(À la charge et responsabilité de chaque occupant)</i>		en direct
Taxe foncière <i>(Sur la base de la dernière TF reçue, proratisée aux surfaces bâties occupées)</i>		au réel
Autres charges diverses <i>(Au réel des coûts constatés)</i>		au réel

Les charges locatives sont facturées trimestriellement à terme à échoir, via les provisions de charges.
Elles feront l'objet d'une régularisation annuelle sur la base du réel constaté.

FORFAIT TITRE D'ACCÈS AÉROPORTUAIRE TOUT PUBLIC (BADGE)

à/c du 01/01/2023

	UNITE	TARIF €HT
Création ou renouvellement <i>Traitement des dossiers, matériel nécessaire pour la fabrication, support de badge, frais de gestion</i>	U	56,17
CHARGES PROPRES AUX LOCAUX OCCUPÉS		
Formations conduite aire de trafic	formation	62,65
Titre de circulation	macaron	43,20
Frais de mise en contentieux	dossier	51,84
Frais de gestion		15% du montant HT



**CHAMBÉRY SAVOIE MONT BLANC
AÉROPORT**

Powered by

